

CONCEPTION ERGONOMIQUE D'ESPACES PUBLICS OU COLLECTIFS INCLUSIFS

OBJECTIFS

Il est aujourd'hui communément admis que la notion de handicap renvoie non pas à un déficit intrinsèque mais à une situation émergeant de l'interaction entre une personne et son environnement. Selon cette acception, l'environnement peut être porteur de solutions en vue d'améliorer les conditions de vie des personnes en situation de handicap.

Dans ce contexte, l'ergonomie constitue une approche parfaitement adaptée puisqu'elle a pour objet de concevoir et d'évaluer des environnements adaptés aux besoins, aux activités et aux capacités des individus. Cette approche théorique et méthodologique permet d'aborder la complexité et la variabilité de tous types de situations.

Cette formation propose d'aborder l'analyse, la conception et l'évaluation ergonomique d'espaces publics ou collectifs inclusifs.

Les objectifs sont de connaître les bases de l'intervention ergonomique en vue d'améliorer l'aménagement de logements pour personnes en situation de handicap ou de coordonner des interventions en ergonomie.

CONTENU

Les sujets abordés dans cette formation sont les suivants :

- La méthode ergonomique (processus itératif d'analyse de l'activité et des besoins, de conception et d'évaluation)
- Les outils d'analyse de l'activité et des besoins
- L'aménagement du logement
- L'évaluation du logement

PUBLIC

Cible à déterminer avec ATL.

METHODE PEDAGOGIQUE

La formation est constituée de présentations théoriques et de mises en pratique.

EVALUATION

L'évaluation est réalisée au moyen de QCM.

PREREQUIS

A déterminer